

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA REUNION  
DIRECTION GENERALE ADJOINTE  
Chargée du Pôle des Solidarités

Mis en ligne le 17 mai 2023

-----  
DIRECTION DE L'AUTONOMIE  
-----

**ARRETE N° 19 /DGA Pôle Des Solidarités/ DA**  
portant désignation de Madame Béatrice SIGISMEAU,  
4° vice-présidente déléguée aux affaires culturelles et insertion par l'économie  
marchande et à l'achat et commande publique

en qualité de représentant du Président du Conseil Départemental de La Réunion  
à la Commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social pour la  
création d'un établissement médicalisé (EAM) de 25 places et d'un service d'accompagnement  
médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 25 places sur la commune du Port

-----o0o-----

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,**

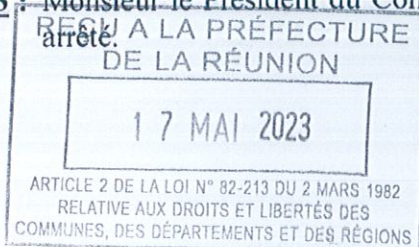
- Vu** le Code Général des Collectivités territoriales ;
- Vu** Le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L 313-1 à L 313-9 et  
R 131-1 à R 313-7-8,
- Vu** l'arrêté n° 17 ARS /CD/2023 du 4 mai 2023, portant composition de la commission  
d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social pour la création d'un  
établissement médicalisé (EAM) de 25 places et d'un service d'accompagnement médico-social  
pour adultes handicapés (SAMSAH) de 25 places sur la commune du Port
- Vu** L'avis d'appel à projet du 26 août 2022 portant « *création d'un établissement médicalisé  
(EAM) de 25 places et d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés  
(SAMSAH) de 25 places sur la commune du Port* »

**ARRETE**

**Article 1 :** Est désignée en qualité de représentant(e) du Président du Conseil Départemental de La Réunion au sein de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social pour la création d'un établissement médicalisé (EAM) de 25 places et d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 25 places sur la commune du Port, Madame Béatrice SIGISMEAU, 4° vice-présidente déléguée aux affaires culturelles et insertion par l'économie marchande et à l'achat et commande publique,

**Article 2 :** Délégation de signature est donnée à Madame Béatrice SIGISMEAU, à l'effet de signer tous les actes liés au fonctionnement de cette commission,

**Article 3 :** Monsieur le Président du Conseil Départemental est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Saint-Denis, le 16 MAI 2023

Le Président du Conseil Départemental

